

**Document 1****QU'APPELLE T-ON POLITIQUE ÉCONOMIQUE ?**

La politique économique est décidée par les autorités économiques et monétaires d'un pays. Elle cherche à modifier l'évolution spontanée ou naturelle de l'activité économique et s'appuie toujours sur une certaine vision, consciente ou non, du fonctionnement de l'économie. Par exemple, la théorie keynésienne justifie l'intervention de l'État par le refus du «laissez-faire» du marché [...].

On oppose souvent la politique conjoncturelle, dont l'horizon est le court terme (de quelques mois à une ou deux années) à la politique structurelle, dont les effets se font sentir à moyen et long terme (au-delà de deux ans). Dès lors, la politique

conjoncturelle chercherait à maintenir ou à rétablir ce que l'on nomme parfois les «grands équilibres» (les quatre objectifs du «carré magique») et cela grâce aux politiques de régulation de la demande (encouragement ou freinage de la demande).

La politique structurelle chercherait en revanche à améliorer les structures et les bases de l'économie. On cite : politique de transport, politique industrielle ou politique agricole ...

J.Y. capul et O. Ganier. Dictionnaire d'économie et de sciences sociales. coll. Hatier.

**T.A.F**

- 1 Définir une politique économique.
- 2 Caractériser chacune des deux types de politiques économiques.
- 3 Quels sont les objectifs d'une politique conjoncturelle ?
- 4 Donner des exemples de mesures de politique budgétaire.